

Des listes UFML aux prochaines élections des URPS...



Le Syndicat de l'Union Française pour une Médecine Libre (UFML) a reçu l'autorisation de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) pour présenter des listes lors des prochaines élections au Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS), qui se dérouleront au printemps prochain. L'UFML pourra ainsi prétendre à la représentativité. Son président, Jérôme Marty, estime que son syndicat sera en mesure de présenter des listes dans la quasi-totalité des régions. Créée à l'automne 2012 dans la foulée du mouvement des « *médecins pigeons* », l'UFML, coordination de médecins libéraux, est devenue syndicat un an plus tard. Elle revendique notamment « *l'alignement des honoraires sur la moyenne européenne* » et « *le rétablissement des compléments d'honoraires avec tact et mesure pour tous les médecins* ».